Cinquante-huitième année. - N ° 101 A Lundi 27 et mardi 28 mai 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2099

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

953 435 252 RCS Meaux.
TAKEBA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 59992712 EUR.
Adresse : 22, rue Léon Jouhaux, zone artisanale Pariest, 77183 Croissy-Beaubourg.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Entre la Société absorbante : TAKEBA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : ZA PARIEST - 22, rue Léon Jouhaux 77183 Croissy-Beaubourg Capital : 59.992.712 euros Numéro unique d'identification : 953.435.252 Lieu d'immatriculation : RCS MEAUX et la Société absorbée : QUETZAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : ZA PARIEST - 22, rue Léon Jouhaux 77183 Croissy-Beaubourg Capital : 17.100.000 euros Numéro unique d'identification : 811.476.191 Lieu d'immatriculation : RCS MEAUX Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 88.314.668 euros Passif : 46.717.064 euros Rapport d'échange des droits sociaux : 1 action de la Société Absorbée pour 1 action de la Société Absorbante Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 21 mai 2024 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : - Le 23 mai 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux sur la société TAKEBA - Le 23 mai 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux sur la société QUETZAL.